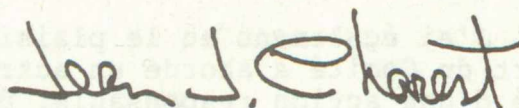


Le Canada a poursuivi, et même accru, son rôle de leadership dans la mise sur pied de programmes internationaux visant à protéger la couche d'ozone. Suite à l'importance de notre contribution à l'élaboration du Protocole de Montréal, le Gouvernement a exercé des pressions, et continue de le faire, pour accélérer la cadence des échéanciers d'élimination graduelle des substances détruisant l'ozone mentionnées dans le Protocole et les aligner sur les cibles canadiennes. La disponibilité d'assistance aux pays en voie de développement signataires du Protocole est en voie de devenir une réalité, grâce au Fonds multilatéral du Protocole. Le Secrétariat du fonds a réussi à s'établir à Montréal et les principaux utilisateurs de substances détruisant l'ozone dans les pays en voie de développement sont en train d'établir les programmes nationaux.

Sur la scène intérieure, le programme canadien se compare très avantageusement à n'importe quel autre dans le monde et il sera renforcé encore plus, au fur et à mesure de l'avance technologique. La consommation des CFC au Canada, au cours de la période qui s'étend du 1er juillet 1991 au 30 juin 1992, a été réduite de 58 pour-cent par rapport aux niveaux de 1986, ce qui devance de beaucoup nos obligations en vertu du Protocole de Montréal. Notre but est maintenant d'arriver à l'élimination complète de la consommation de CFC au Canada d'ici la fin de 1995, et je suis persuadé que nous respecterons cette échéance.

La réponse ci-jointe montre clairement que les politiques et l'activité du gouvernement sur cette question s'accordent bien aux recommandations énoncées dans le rapport du Comité. Le rapport représente une contribution très utile à la poursuite du développement continu et de la mise en place du programme canadien, et je lui en suis reconnaissant.

Veillez, s'il vous plaît, transmettre aux membres du Comité mon appréciation pour les efforts qu'ils ont mis à la tâche. En les remerciant à l'avance de leur assistance dans la création, au Canada, de programmes visant à répondre aux questions environnementales les plus importantes de notre temps, je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean J. Charest

p.j.